# COMPTE-RENDU DE
# L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
# Du mardi 18 février 2014

**Lieu** : Salle Polyvalente Raymond GOURDIN à Glaire. 20h00

**ORDRE DU JOUR :**

Émargement de la liste des présents
Désignation du Président de séance et du secrétaire
30ème anniversaire de l'Association
Rapport moral et d'activités
Bilan financier
Rapport des Vérificateurs aux comptes
Résolutions (Approbation des comptes, du budget 2012, montant cotisation)
Élections du tiers sortant membres du CA.
Questions diverses
Pot de l'amitié

**Étaient présents** :

Conseil d'Administration :

Mme Patricia NICOLAS,Vice-présidente de l'Association
M. Patrick MOUTON , Président de l'Association et secrétaire
Mme Anne-Marie ANCIAUX, Trésorière de l'Association
Mme Annie GILBERT, membres du CA
Mme Suzanne BLAISE, membre du CA
Mme Madeleine COLIN, membre du CA
Mme Karine FLICHET, membre du CA
Mme Claude BOURET, membre du CA
Mme Sylviane WNKEL, membre du CA et conseillère municipale
M. Patrick RAMBOURG, membre du CA
Mme Antoinette GODIN, membre du CA

Excusée :

Mme Claudine Peyre

Personnalités invitées présentes :

M. André GODIN Maire de notre commune.
Mme Brigitte GOURDIN, Conseillère Municipale
M. Michel NAPARTY, Conseiller Municipal
Mme Sylvette MILLARD animatrice de l'activité gymnastique volontaire adulte.
Mme Hervette BOURGERY animatrice de l'activité danse.

Excusé(e)s :

M. Olivier LAURANT, Conseiller Municipal
M. Frédéric GILLERON, Conseiller Municipal
M. Didier DEBRAS, Conseiller Municipal
M. René PEYRE
M. Pol MAILFAIT
Mme Marie-Jeanne MASSUT

Il a été établi une liste des présents annexée au présent

**Voir annexe : liste des présents**

Le secrétaire ouvre la séance à 20h30 il remercie toutes les personnes présentes pour leur participation à cette assemblée.
Constitution du Bureau.

M. André GODIN Maire de la Commune, Président de Séance

Mme Patricia NICOLAS Vice-présente de l'Association, rapporteur
Mme Anne Marie ANCIAUX trésorière , rapporteur du bilan financier
M. Patrick MOUTON Président et secrétaire de l'Association, secrétaire de séance.

## ALLOCUTION DE BIENVENUE DE LA PRESIDENTE

Mme NICOLAS rapporteur s'adresse à l'assemblée et remercie toutes les personnes présentes. Elle salue tout particulièrement la présence de M. André GODIN Maire de Glaire, les membres du Conseil Municipal présents, les animatrices bénévoles des sections gymnastique et danse, le vérificateur aux comptes.
Elle souligne que cette soirée revêt un caractère particulier, puisque l'association fête ses 30 ans d'existence.
A ce titre, elle évoque l'historique de l'association : Sa création le 24 février 2084 sous l'impulsion de Monsieur Raymond GOURDIN à l'époque Maire de Glaire, qui souhaitait l'ouverture d'un centre aéré « La Ruche »pour les enfants en vacances d'été, et d'un club du troisième âge. Mme NICOLAS en poursuivant l'historique, rend hommage à toutes les personnes qui ont œuvré bénévolement durant ces trente dernières années.
Madame NICOLAS achève en ces termes « Nous pouvons faire preuve de satisfaction pour la longévité de notre association, et nous féliciter de ce long chemin passé ensemble. J'en ai personnellement retiré beaucoup de plaisir ».

## RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Mme NICOLAS souhaite si l'assemblée est d'accord ne pas trop s'étendre sur le sujet pour des raisons de timing. Elle souligne que les effectifs familles Rurales sont en légère hausse : 72 familles sont inscrites ce qui représente actuellement 112 participants aux activités.

Elle remercie les responsables et animatrices des diverses sections de l'association pour leur dévouement et donne la parole, à celles et ceux qui le souhaitent :

Pour **l'atelier peinture GIV'Artist** la parole est donnée à M. Patrick RAMBOURG.
8 personnes fréquentent les cours donnés par Mme NEVEUX.
Une exposition est prévue le dimanche 30 mars 2014 salle polyvalente de Glaire. La section accueillera à cette occasion le Club de Cheveuges. Une tombola permettra de gagner un tableau réalisé et offert par Mme NEVEUX animatrice de GIV'ARTIST.
Le vernissage aura lieu à 11h00.

Pour la **randonnée pédestre** la parole est donnée à Mme Claude BOURET.
C'est la section la plus fréquentée de Familles Rurales.
Madame BOURET souhaite que le lieu de rendez-vous des marcheurs se fasse sur le parking de la rue de la Renaissance. En effet, la place de la Mairie accueille déjà beaucoup de monde avec l'entrée de l'école primaire et il est impossible de stationner les véhicules. Elle fait connaître à l'assistance que le calendrier des randonnées est établi pour l'année 2014, qu'il est affiché en Mairie. Elle rappelle qu'un blog existe à l'adresse : http://rpglaire.kazeo.com.
La marche de nuit est prévue le samedi 29 mars 2014, suivie d'une dégustation de gaufres. Le départ est prévu à 20h30 place de la Mairie.

Pour **« Planète Danse »** la parole est donnée à Mme Hervette BOURGERY.
Effectif en hausse, 24 personnes fréquentent les cours. Néanmoins on peut regretter que les participantes à cette activité soient pour la plupart étrangères à la commune.
Mme BOURGERY signale qu'elle se produira avec son groupe lors d'un repas dansant organisé par le GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) le 26 avril 2014 au château de Sedan,

Les autres responsables de section ne souhaitant pas s'exprimer Mme NICOLAS reprend la parole.
Elle évoque la section R**encontre au Féminin** dont elle a la charge.
16 personnes fréquentent régulièrement cette section qui pourrait à l'avenir s'ouvrir aux messieurs. Elle invite par la même occasion toutes les personnes intéressées, à venir les rejoindre les mardis de 13h30 à 16h30.

Reprenant le cours de son rapport,
Elle signale que Mme Suzanne BLAISE responsable de la section gymnastique a passé le flambeau à Mme Micheline MOUTON qui désormais assurera cette tâche.
Elle évoque le « Club de l'amitié » pour inviter ceux qui le souhaitent à rejoindre cette section.
Elle remercie Mme BOURGERY et Mme MILLARD animatrices bénévoles, pour leur dévouement. A ce titre, Le Président leur remet à chacune un chèque cadeau.

**Manifestations passées :**

Brocante du 5 mai 2013 : Bilan positif. Recette en hausse en raison d'une météo favorable. La brocante reste la principale source de revenu de l'association.
Fête de Printemps du 23 mars 2013 : ce repas dansant et costumé (soirée privée) fort apprécié par les participants, s'est déroulé dans une bonne ambiance. L'association a dégagé un petit bénéfice.

Randonnée de nuit du vendredi 29 mars 2013 : Bonne participation.Les gaufres au retour ont été comme à l'accoutumé très appréciées.
Marche gourmande du dimanche 9 juin 2013 organisée conjointement avec le Cercle des Échansons : Malgré une météo désastreuse, cette manifestation a remporté une beau succès.
Barbecue du 29 juin 2013 (manifestation privée) : Forte participation. Dégustation d'un cochon de lait. Merci à Daniel WANWETS-WINKEL notre maître rôtisseur.

**Manifestations à venir** :

Exposition de peintures le 30 mars 2014 (Déjà cité)
Fête de printemps le samedi 15 mars 2014 (soirée privée)
Randonnée de nuit le samedi 29 mars 2014
Brocante le dimanche 4 mai 2014
Randonnée gourmande le samedi 10 mai 2014 à Hargnies déjeuner à « la table du pays »
Barbecue le samedi 31 mai 2014 Grange Parpete à 11h30 ( manifestation privée)
Randonnée pique-nique le vendredi 13 juin 2014
Pot de fin de saison ?

Madame NICOLAS rappelle que le blog de l' association se trouve à l'adresse :
http://frglaire.kazeo.com

Elle donne la parole aux membres de l'assistance. Personne ne souhaitant s'exprimer , Mme NICOLAS met aux voix le rapport qu'elle vient de présenter.
Celui-ci est adopté à l'unanimité.

## RAPPORT FINANCIER

Madame Anne-Marie ANCIAUX trésorière, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice 2013, dont le détail est présenté sur écran aux membres de l'assemblée,
1 exemplaire papier figurera en annexe au présent compte-rendu.
Mme ANCIAUX fait remarquer que pour l'instant les finances se portent plutôt bien et que la trésorerie est saine.
Elle indique que malgré tout elle souhaite une augmentation de la cotisation, sachant que le montant de la cotisation annuelle et l'assurance réclamé par la Fédération Départementale FR et l'UDAF est supérieur au montant des cotisations adhérents.
La discussion est déclarée ouverte.

Nul autre ne souhaite s'exprimer.

## RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Monsieur Daniel BOURET , l'un des deux vérificateurs aux comptes, non sans avoir fait remarquer que la gestion était parfaitement tenue par la Trésorière, donne lecture de son rapport de vérification sur l'exercice écoulé. IL certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés à l'assemblée par la trésorière Madame Anne-marie ANCIAUX , lui donne quitus pour sa gestion, et demande à l'assemblée d'approuver leur décision.

**Décharge à la Trésorière :**

La Présidente , après avoir remercié les deux vérificateurs aux comptes pour leur travail, soumet alors au vote de l'assemblée le rapport financier.
Celui-ci est adopté à l'unanimité. L'assemblée générale ordinaire donne donc quitus à la trésorière pour sa gestion de l'exercice 2012-2013.

**Le rapport financier de l'exercice 2013 et le rapport des vérificateurs aux comptes sont annexés au présent compte-rendu.**

## FIXATION DU TAUX DE LA COTISATION

Vu ce qui a été dit plus haut par la trésorière, Mme NICOLAS propose de porter le montant de la cotisation annuelle à 20€ par famille, sachant que ce montant ne couvrira par encore complètement la facture réclamée par la Fédération et l'UDAF.
L'assemblée approuve et vote à l'unanimité le nouveau montant de la cotisation.

**Projection d'une vidéo anniversaire durant 30 minutes fort appréciée par le public.**

## ELECTION DU TIERS SORTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président constate que seuls les quatre membres sortant de l'association se portent candidats pour les quatre sièges à pourvoir.
Le vote de l'assemblée a lieu, à bulletin secret sous la surveillance d'un bureau de vote composé de Madame Anne-Marie ANCIAUX et M. Patrick MOUTON
Résultat du dépouillement :

Nombre de votant : 36
Exprimés : 36
Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Ont été déclarées régulièrement élues :

1. Madame Suzanne BLAISE : par 36 voix
2. Madame Claude BOURET : par 36 voix
3. Madame Antoinette GODIN : par 36 voix
4. Madame Patricia NICOLAS : par 36 voix

**voir annexe : Liste d'émargement sur liste électorale .**

## DIVERS

Mme Patricia NICOLAS reprend la parole et remercie M. GODIN André Maire de Glaire et sa Municipalité, tant pour la subvention annuelle, que pour les prêts de salles communales, l'aide apportée par le secrétariat de mairie, et les employés communaux. Elle remercie les personnels communaux.
Elle donne la parole à M. André GODIN maire de Glaire Président de la séance.

## ALLOCUTION DE M. le MAIRE

M. le Maire remercie les bénévoles et les adhérents pour leur engagement dans l'animation de la commune. IL constate la stabilité des effectifs, et la place importante que l'association familiale occupe dans la commune.
Il met l'accent sur la baisse des moyens financiers de la commune suite à la nouvelle législation, tout en indiquant que cela n'a rien changé matériellement pour les associations, pour preuve la maison des associations qui est mise à leur disposition gratuitement, et dont les locaux sont entretenus et chauffés. Cette maison des associations se verra d'ailleurs agrandie sous peu par la construction d'une salle au RDC accessible aux handicapés. La réfection de la verrière, des portes et panneaux vitrés ainsi que l'amélioration de l'acoustique de la salle polyvalente sont à l'ordre du jour. M. le Maire précise qu'en dehors de la subvention accordée à Familles Rurales, l'association peut compter sur l'aide de la commune à hauteur de 30 % du montant d' investissements importants. Il poursuit en remerciant le monde associatif en général pour leur prestation bénévole lors du téléthon. Il remercie toutes les personnes qui contribuent à l'épanouissement de Familles Rurales, souhaite que des jeunes s'engagent dans une démarche associative, et que Familles Rurales continue encore ses activités pendant de nombreuses années.

## QUESTIONS DIVERSES

Personne ne souhaite s'exprimer.

## CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,
La séance est levée A 22h00.

Le pot de l'amitié et le gâteau d'anniversaire sont partagés par le membres de l'assemblée.

Fait à Glaire
Le 27 février 2014

La Présidente Le secrétaire La trésorière